CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E202317** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/04/2016

Raison sociale : CASTILLON

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/10/2023

Capital : 2 000

3 RUE DU GROS CHENE
70230 DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL

Siret : 820 328 300 00018

Code NACE : 1623Z

Numéro caisse de congés payés : 71621244.64

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66587K8632000/003193719/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66587K8632000/003193719/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/02/2026

Téléphone : 06 85 85 53 88 **Fax :**

Portable : 06 85 85 53 88

Responsabilité légale :
CASTILLON ALEXANDRE, SEBASTIEN, HENRI GÉRANT

Site Internet :

E-mail : alexandre.castillon72@gmail.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 540 955 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	4	27/03/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	4	27/03/2025
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante)	4	27/03/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 11:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E202317** **VALABLE JUSQU'AU** **26/03/2027**

ÉDITÉ LE **25/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/04/2016
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/10/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL

Siret : **820 328 300 00018**
Code NACE : 1623Z
Numéro caisse de congés payés : 71621244.64

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP F66587K8632000/003193719/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP F66587K8632000/003193719/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/02/2026

Raison sociale : **CASTILLON**

3 RUE DU GROS CHENE
70230 DAMPIERRE-SUR-LINOTTE

Téléphone : 06 85 85 53 88 **Fax :**
Portable : 06 85 85 53 88

Site Internet :
E-mail : alexandre.castillon72@gmail.com

Responsabilité légale :
CASTILLON ALEXANDRE, SEBASTIEN, HENRI GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	27/03/2025
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	27/03/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	27/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	27/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/03/2025
o Isolation des combles perdus	27/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 11:33

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.